



## **Compte Rendu de l'assemblée générale du 22 juillet 2022**

L'assemblée générale du club d'escalade des vallons s'est déroulée le vendredi 22 juillet 2022 à Dolomieu. 9 des 24 licenciés étaient présents dont 9 des 15 licenciés adultes. Un licencié avait donné son pouvoir. Merci à tous les participants d'avoir répondu présents pour cette assemblée générale.

Divers sujets ont été abordés et vont être détaillés dans les paragraphes suivants :

Cette année, les voies ont été renouvelées par Chloée Minoret. Cette opération a été possible grâce au démontage et au nettoyage des prises par les adhérents des différents clubs. Pour information, de nouvelles prises ont été commandées mais n'ont pu être livrées à temps pour l'ouverture.

- Belle présence aux créneaux d'entraînement malgré un nombre d'inscrit en baisse.
- Pour faciliter les ouvertures de créneaux, de nouvelles clés pour les cadenas des cordes seront créées et distribuées aux différents responsables de créneaux.
- 2 nouveaux rappels ont été rachetés cette année. Pour rappel, tous les éléments textiles achetés par le club sont valables 5 ans après leur mise en service.
- Les horaires d'entraînement restent inchangés pour l'année à venir. Nous grimperons toujours les mercredis et vendredis de 19h30 à 22h00. Pour rappel, le gymnase est fermé les jours fériés et le dernier vendredi de chaque vacances scolaire.
- Les entraînements reprendront le mercredi 14 septembre.
- Etant donné que le prix de la licence FFME est identique entre la saison passée et celle à venir, les tarifs d'inscription resteront les mêmes. Le prix de l'inscription est donc de 125€ pour un adulte et 95€ pour un enfant.
- Les anciens membres du bureau ne se sont pas représentés cette année à l'exception de François BADIN que l'assemblée a désigné volontaire. Le nouveau bureau a été élu comme tel :
  - Président : Philippe Blanc
  - Vice-président : François Badin
  - Secrétaire : Théo Quenouillère
  - Trésorière : Vanessa Rodrigues